

c. Les indigènes.

Lorsque l'on envisage le soutien des indigènes à la politique de Buisseret, deux questions viennent immédiatement à l'esprit. D'abord, qui sont-ils et à quelle catégorie de la population appartiennent-ils ? En suite, quels espoirs plaçaient-ils dans l'enseignement laïc ?

Nous avons vu que les indigènes qui ont réclamé la création de l'enseignement laïc, appartiennent d'une façon générale à la catégorie des " évolués " qui forment l'élite de la population autochtone (394). Mais, si ces revendications émanaient d'une infime minorité de Congolais, il n'empêche que la politique de Buisseret a aussitôt reçu l'assentiment de la masse. Les élèves se bousculeront littéralement aux portes des écoles officielles pour s'y inscrire. Certes, à cela, les missionnaires répondaient qu'en raison du nombre insuffisant d'écoles à la Colonie et face à l'irrépressible désir d'apprendre des jeunes Congolais, toute nouvelle école remportait un vif succès. Néanmoins, les missionnaires reconnaissaient que certains atouts attireraient particulièrement les enfants à fréquenter les nouvelles écoles officielles.

C'est ainsi que nous en arrivons à la seconde question, à savoir quels espoirs offraient ces écoles. La réponse nous est donnée par un zaïrois né en 1943, et qui en 1954 a été directement confronté au problème :

" L'attitude des premiers intéressés, c'est-à-dire des Congolais eux-mêmes, a été un encouragement important pour les écoles officielles laïques. Celles-ci connaissent, en effet, un succès retentissant auprès des Noirs malgré les menaces dont ils sont l'objet. Ce qui motive l'enthousiasme des Congolais, c'est moins des raisons philosophiques ou politiques que la joie d'avoir ainsi de nouvelles possibilités d'étudier; il faut aussi ajouter l'attrait du nouveau, le prestige de l'Etat, la présence d'instituteurs laïcs blancs, les frustrations et les déceptions causées par des pratiques courantes dans l'enseignement

394 cf. Ière partie, Ch. I.

X missionnaire et surtout la généralisation de l'enseignement en français " (395)(396).

A L'enseignement du français était un élément d'autant plus important pour le succès de l'enseignement officiel (397) que les missions encourageaient plutôt l'enseignement dans les langues vernaculaires. A ce grief des Noirs envers les missions, s'ajoutait le sentiment que les programmes des écoles libres étaient d'un niveau inférieur (398).

P Bref, pour les indigènes il y avait la volonté nette d'avoir un enseignement identique à celui du petit Blanc (399). Pourquoi ? Tout simplement parce

395 KITA KYANKENGE MASANDI, Colonisation et enseignement. Cas du Zaïre avant 1960, Editions du Ceruki, 1982, p. 229.

396 Face à cette opinion, il est également intéressant d'avoir celle d'un religieux. Le Père Van Wing entrevoyait cinq grandes motivations: 1°) le sentiment que les missionnaires ne leur apprennent pas tout, ce que l'école laïque fera (cette idée dit le Père Van Wing a été répandue par " des adversaires de l'Eglise "); 2°) ils espèrent que l'Etat construira des écoles semblables en toutes choses à celles du Blanc; 3°) l'attrance par le nombre supérieur de professeurs blancs; 4°) le sentiment également que ceux qui sortiront de l'école laïque seront plus facilement engagés par l'Etat (la qualité de fonctionnaire étant fort appréciée au congo); 5°) les Congolais ont le sentiment que l'enseignement laïc leur laissera plus de liberté tandis que les missionnaires s'occupent encore trop d'eux en dehors de l'école et suivent leur comportement. (Propos recueilli par La Nation Belge, 3 octobre 1954: " Le danger d'une politique partisane au Congo ").

397 " L'enseignement du français au Zaïre revisité (1948 - 1980) " par L. Gazi, dans: Les Cahiers du C.E.D.A.F., novembre 1990, n°5, p. 7.

398 Les Missions reconnaissaient ce dernier fait, mais elles en attribuaient la responsabilité au gouvernement qui fixait les programmes. D'où, elles ressentirent un sentiment d'inégalité puisque l'enseignement officiel était censé suivre un programme le plus proche possible du niveau belge.

399 Il faut replacer cette aspiration des Congolais dans le contexte de l'évolution rapide, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de la problématique des relations entre les colonisateurs et les colonisés. Parmi ces derniers, très nombreux étaient ceux qui développeront un véritable complexe d'infériorité. Dès lors:

qu'une volonté d'élévation se développait de plus en plus au sein de la population autochtone et que l'enseignement lui apparaissait comme le facteur explicatif de la supériorité des colonisateurs.

Ensuite, les écoles officielles constituaient un espoir de rattrapage pour certains enfants qui n'étaient pas ou plus admis dans les écoles des missions parce que trop âgés, doubleurs, ou ayant parfois été abusivement renvoyés des écoles missionnaires (400). Ceci faisait dire aux détracteurs de l'enseignement officiel que l'on y recevait tout le rebûs des écoles des missions (401).

" Dans l'ensemble, ils (les évolués) se nourrissaient d'un même rêve: ressembler autant que possible au colonisateur et réclamer de celui-ci la reconnaissance en fait comme en droit de cette ressemblance". (Mabika KALANDA, La remise en question. Base de la décolonisation mentale, Ed. Remarques Africaines, Bruxelles, 1967, p. 47.)

A ce sujet, voyez aussi: " Aperçu historique de l'enseignement au Zaïre (1880-1960) " par Mukadi Luaba Nkamba (Assistant à l'UNAZA), dans: Zaïre-Afrique, avril 1979, n°134, p. 206.

Ou encore: " L'éveil de la conscience politique en Afrique Noire " par le Cte P. de BRIEY, dans: Institut International des Civilisations Différentes, mai-juin 1958, pp. 13-15. (P.P.B., 188, 10).
" par le Père A. Brys dans: Les Dossiers de l'Action Sociale Catholique, février 1956, p. 121.

Sur la question des renvois abusifs pratiqués par les Missions, notamment pour des raisons idéologiques, il est très difficile de se faire une opinion exacte en raison de son utilisation fréquente dans les discours de propagande. D'après les témoignages d'anciens missionnaires que nous avons recueillis, l'existence de certains abus, commis par des Pères un peu trop impétueux sur le plan religieux, était bien réelle. Néanmoins, il ne faudrait pas exagérer leur importance et dans la majorité des cas, toujours selon les propos d'anciens missionnaires, la présence dans les écoles n'était pas conditionnée par la conversion au catholicisme.
401 Ce point de vue n'est d'ailleurs nullement contredit par les professeurs de l'enseignement officiel que nous avons rencontrés et qui reconnaissent très ouvertement qu'ils acceptaient, dans la mesure des places disponibles, tous les enfants.

Enfin, aux diverses raisons évoquées ci-dessus, certains missionnaires n'hésitent pas à en rajouter une autre, l'anticléricalisme:

" Il est vrai que, parmi les évolués, surtout dans les grands centres, on en trouve assez bien qui désirent réellement voir s'ouvrir des établissements scolaires non dirigés par des missionnaires " (402).

Il est indéniable que chez un certain nombre d'évolués se répandait l'opinion que l'enseignement de la religion occupait trop de place par rapport à l'enseignement des autres matières (403).

d. Les protestants.

Les missionnaires protestants se sont montrés nettement favorables à la création de l'enseignement laïc (404). Même s'il n'est pas facile de se faire une opinion exacte de l'opinion protestante, étant donnée sa division en différents courants, la réaction du Conseil protestant du Congo peut néanmoins être considérée comme preuve de cet assentiment. Celui-ci expliqua sa position vis-à-vis de la politique de Buisseret dans une lettre adressée aux journaux de

402 " Congo et Ruanda-Urundi 1955 " par le Père A. Brys, dans: Les Dossiers de l'Action Sociale catholique, février 1956, p. 121.
403 A cet égard, les Instructions des Ordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi aux prêtres de leur territoire sont explicites:

" Ceux qui consacrent leur vie à l'enseignement veilleront à ne jamais sacrifier la formation religieuse et morale au souci d'obtenir de brillants résultats scolaires ".

Et d'ajouter:

" Ils inspireront à leurs élèves le respect et la vénération du prêtre [...] ". (op. cit., 1955 [7ème ed.]).

404 Les protestants représentaient une population d'environ 300.000 adeptes.

Léopoldville. Prenant position contre le fait que la création de l'école laïque serait une atteinte à l'instruction religieuse de la population, le Conseil déclare:

" Est-il vrai que l'instauration de l'enseignement laïc pour congolais mettra en péril leur développement spirituel ? Il faudrait être bien naïf pour le croire, car il est clair que le nombre de missionnaires ne diminuera pas et qu'ils trouveront les moyens adéquats pour instruire dans les choses de Dieu ceux qui en manifestent le désir " (405)(406).

Comment expliquer cette attitude des représentants du Conseil protestant ? Quatre raisons majeures les y ont sans doute poussés (407):

- une plus grande tolérance que les catholiques;
- un enseignement laïc généralisé permettrait aux missionnaires protestants de s'occuper davantage d'évangélisation en se déchargeant de leur tâche d'enseignement sur l'Etat;
- le fait que les enfants passant par l'école laïque ne seraient plus embrigadés dans le catholicisme;
- ils devaient certainement voir dans la politique scolaire de Buisseret un élément d'affaiblissement de leur grande rivale, l'Eglise catholique.

405 " Le Conseil protestant du Congo prend position dans la question de l'enseignement libre: Le Courrier d'Afrique, 17 août 1954.

406 Cette attitude des protestants fut peu appréciée des catholiques:

" Cette attitude des missionnaires protestants constitue un précieux atout pour la politique des laïcisants ! ".

Et d'ajouter:

" Rien d'étonnant qu'ils aient acquis toute la sympathie de Monsieur le Ministre et qu'ils jouissent des faveurs du Service de l'Enseignement ". (" Congo et Ruanda-Urundi 1955 - La question scolaire " par le P.A. Brys, dans: Les Dossiers de l'Action Sociale Catholique, février 1956, p. 127.

407 KITA KYANKENGE MASANDI, Colonisation et enseignement. Cas du Zaïre avant 1960 (op. cit.), p. 229

Sur le plan de l'élaboration de l'accord B.M.T., nous avons également évoqué l'absence quasi totale du représentant des missions protestantes, le R.P. Tompson, avec qui les représentants du ministre négociaient à part et lui offrait des avantages financiers pour sans doute mieux isoler les catholiques.

2. Conclusions.

Les motivations du soutien porté à Buisseret peuvent être réparties en deux groupes:

- D'une part, les motivations d'ordre idéologique (Ligue de l'enseignement, protestants, milieux de gauche en général).
- D'autre part celle d'un ordre plutôt sociologique et psychologique (les indigènes).

Chapitre II: Les opposants à la politique de Buisseret.

1. Identification des opposants.

a. L'opposition politique.

L'opposition au Parlement a surtout été vive pendant les deux premières années du conflit scolaire, de 1954 à 1956, tant à la Chambre qu'au Sénat. Par la suite, la polémique s'est très fortement atténuée.

Les ténors de l'opposition à la Chambre étaient les anciens Ministres des Colonies: De Vleeschouwer, Wigny et Dequae. Au sénat, les principaux intervenants de l'opposition furent: Edgard De Bruyne et Joseph Pholien.

Selon l'analyse de M. de Schrevel (408) les reproches faits par l'opposition à la politique de Buisseret étaient de deux ordres. D'une part, on critiquait sa " procédure " dans l'application de sa réforme ; d'autre part, " le fond même " de cette réforme (409).

Sur le plan de la procédure, le Ministre se verra surtout reprocher d'avoir posé les premiers jalons de sa politique scolaire sans qu'un réel débat parlementaire n'ait eu lieu à ce sujet. On se souvient encore de la demande du sénateur social-chrétien J. Pholien au nouveau Ministre des Colonies, de ne rien entreprendre avant la rentrée parlementaire afin que le Parlement puisse se prononcer sur ce projet de réforme qui constituait un tournant important dans la politique coloniale belge. Il est important de rappeler que Buisseret n'avait tenu aucun compte de cette demande. Pholien ne manquera pas de l'en condamner plus tard:

" [...] il y avait, en tout cas, pour le Ministre, une technique à suivre, le respect des règles parlementaires [...] " .

408 Les Forces politiques de la décolonisation Congolaise jusqu'à la veille de l'Indépendance, Université Catholique de Louvain, Louvain, 1970.
409 ibid., p. 294.

Et d'ajouter:

" [...] le sort du Congo et son avenir intéressent non pas le seul Ministre, mais le parlement et la nation " (410).

Le non-respect des instances parlementaires lui sera encore rappelé par A. De vleeschouwer, alors que Buisseret, pour financer la mise en place de son " expérience pédagogique ", avait tout simplement bloqué 84 millions des crédits votés par l'ancienne majorité aux missions, et puisé 30 millions dans la caisse du F.B.E.I., toujours sans en avertir le Parlement (411).

Outre la mise à l'écart du Parlement, l'opposition dénonça également la hâte avec laquelle Buisseret créa les premières écoles sans tenir compte d'avis émanant des instances consultatives de la Colonie et sans même attendre la mise en place du Conseil Supérieur de l'Enseignement (qui ne se fit qu'en novembre 1954) (412).

Par la suite, les débats continuèrent à graviter le plus souvent autour des " faits et gestes " (413) issus de la nouvelle politique scolaire. Parmi ces " faits et gestes " revenaient le plus souvent des questions relatives à l'octroi des subsides, à la propagande visant à dénigrer les Missions,...

Outre le reproche d'avoir introduit au Congo la guerre scolaire, d'avoir rompu le calme qui y régnait, de créer un enseignement qui ne correspondait pas aux aspirations des Noirs, de faire des indigènes de futurs révolutionnaires,... (414) l'opposition dénoncera encore amèrement le coût de la nouvelle politique et la

410 Annales parlementaires. Sénat. Séance du 20 janvier 1955, p. 467.

411 ibid. Chambre des représentants. Séance du 7 décembre 1954, p. 3.

412 Voyez la déclaration de Joseph Pholien au Sénat le 20 janvier 1955. (ibid. Sénat. Séance du 20 janvier 1955, pp. 467-468).

413 De l'aveu même de De Vleeschouwer. (Annales parlementaires. Chambre des représentants. Séance du 7 décembre 1954, p. 10).

414 Nous reviendrons plus en détails sur ces questions au chapitre suivant.

remise en cause de l'extension de l'enseignement de masse au profit d'un enseignement qui ne formerait que des élites. A cet égard, Pierre Wigny déclare à la Chambre:

" Notre politique de l'enseignement est foncièrement démocratique. Ce qu'il nous faut, c'est un enseignement de masse, où l'on apprend à lire, à écrire [...]. On dit que votre enseignement coûtera cinq à dix fois plus cher [...] je crains qu'il ne soit amené à renoncer à notre enseignement de masse pour en venir à un enseignement sélectionné " .

Et d'ajouter:

" Et qu'il [Buisseret] élabore un système dans lequel il va fermer dix écoles missionnaires, ou empêcher d'ouvrir dix écoles missionnaires, pour financer une école officielle " (415).

Etant donnée l'augmentation du budget consacré à l'enseignement sous le mandat d'Auguste Buisseret, ce raisonnement n'était pas faux. Mais à nouveau, on en revient à la dualité des aspects " qualitatif " et " quantitatif " de l'enseignement.

En fait, les réactions des sociaux-chrétiens (et des catholiques en général) donnent le sentiment que les promoteurs de l'enseignement laïc arrivaient dans une véritable " chasse gardée ". La conclusion de l'intervention du 7 décembre 1954 du député De Vleeschouwer ne laisse d'ailleurs aucun doute à ce sujet, puisque comparant la politique de Buisseret à " un méfait politique ", il déclare:

" Gij zijt het nationale werk van België in Afrika aan 't vernietigen, waaraan wij allen met hart en ziel hebben meegewerkt en willen blijven meewerken " .

Et de conclure:

" In naam van dat alles zeg ik aan mijnheer Buisseret: Houd op, of verdwijn ! " (416).

On ne saurait être plus clair...!

Ce sentiment de " territoire conquis " ou encore de " chasse gardée " se retrouve confirmé dans les documents relatifs au Xème Congrès National du P.S.C.-C.V.P.:

" De ontwikkeling van Congo is een kristelijke taak " (417).

Aussi, pour le parti social-chrétien, il ne fait pas l'ombre d'un doute que la création de l'enseignement officiel est l'oeuvre d'un gouvernement de gauche fanatique (418). Pour preuve de ce fanatisme, les moyens utilisés pour sa promotion: l'usage d'une propagande agressive, le discrédit porté sur l'enseignement missionnaire, le recrutement du personnel de ces écoles réalisé en fonction du " sectarisme du gouvernement " (419).

Aussi, si le P.S.C. - C.V.P. tolère la création d'un enseignement officiel, c'est uniquement dans le cadre du rôle supplétif de l'Etat et à condition de poursuivre le régime de subsidiation de l'enseignement libre tel qu'il avait été mis au point par les pouvoirs publics (420).

b. L' Eglise.

La réaction des hommes d'Eglise a déjà été évoquée à propos de l'annonce de la création d'écoles officielles et de la politique des subsides. Cette dernière

416 Annales parlementaires. Chambre. Séance du 7 déc. 1954, p. 10.

417 Xde Nationaal Congres. 17-18-19 decembre 1954, (voyez le fascicule du programme, p. 56).

418 " Het fanatisme van de linkse regering ". (Verslagboek van het Xde Nationaal Congres. 17-18-19 december, p. 25).

419 ibid.

420 ibid.

avait été très mal ressentie non seulement parce qu'elle portait atteinte à la situation du christianisme au Congo, et du catholicisme en particulier, mais aussi à son expansion. Dès lors, missionnaires et opinion publique catholique en général, émirent des craintes pour l'avenir même de l'Eglise et de ses valeurs au Congo. Aussi, la nouvelle politique scolaire, par la rupture de l'ancienne alliance Eglise - Etat, allait-elle entraîner des conséquences énormes dans l'attitude de l'Eglise.

Jacques Meert, président du Mouvement Ouvrier Chrétien dans la Colonie écrit en 1956 dans la revue Lovania que la politique de Buisseret a permis de révéler qu'une " certaine vision " d'un " certain Congo " était dépassée et que l'Eglise devra s'y adapter. Meert n'hésitait pas à comparer la société congolaise à une société de type médiéval. Il en voulait pour preuve, l'énumération des trois éléments majeurs constitutifs de la politique coloniale belge, à savoir: un territoire fermé aux influences extérieures; une religion, le christianisme, admise par tous " comme conception de vie et comme idéologie " (421); et l'étroite collaboration des trois pouvoirs politique, économique et religieux. A cet égard, Meert écrit:

" Il est donc très compréhensible qu'insensiblement et inconsciemment, tous les Européens de ce pays, et en particulier les missionnaires, ont envisagé le Congo comme étant en plein vingtième siècle une chrétienté du type médiéval, d'un moyen âge scientifique, technique et industriel, mais d'un vrai moyen-âge " (422).

Néanmoins, dit-il, sans ce type de société le Congo ne serait jamais devenu ce qu'il était en 1956. Mais, suite à la rupture de l'ancien ordre traditionnel de la collaboration de l'Eglise et de l'Etat, et de l'unité idéologique, Meert déclare encore:

421 " Miracle congolais ? Quels sont les éléments essentiels des problèmes qui vont se poser au Congo dans les 20 années qui vont suivre ? " par J. Meert, dans Lovania, 2ème trimestre 1956, n° 39, p. 27.
422 ibid., p. 27.

" Le christianisme qui jusqu'à présent a eu dans ce pays le quasi monopole, va trouver de plus en plus devant lui, non pas seulement une vague de neutralité, mais les idéologies les plus opposées et les plus hostiles, celles qui se disputent actuellement sur le plan mondial les consciences individuelles et inspirent toutes les structures et les organisations sociales " (423).

Et d'ajouter quant à l'attitude que l'Eglise devra nécessairement adopter si elle tient à se maintenir au Congo:

" L'Eglise au Congo doit adopter une nouvelle stratégie, si elle veut répondre aux problèmes concrets, réels, individuels et sociaux qui se posent à elle et poursuivre dans une phase nouvelle son développement splendide qui a été acquis dans le passé " (424).

Bien que Meert ne le dise pas, au sein de cette adaptation figure bien évidemment le rehaussement du niveau de l'enseignement.

. La Déclaration du 29 juin 1956 de l'Episcopat du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

En matière de nouvelle stratégie, l'attitude de l'Eglise fut clairement définie par la publication le 29 juin 1956 d'un manifeste dans lequel elle choisit de jouer la carte de l'autonomie, se rangeant du côté des indigènes (425). Cependant ce revirement ne doit pas être attribué à la seule politique de Buisseret qui servit plutôt de catalyseur (426). D'autres éléments faisaient que

423 ibid., p. 28

424 ibid., p. 27.

425 Cette déclaration ne concernait plus le problème spécifique de l'enseignement mais s'étendait à des considérations beaucoup plus générale d'ordre politique et socio-économique.

426 J. MEYNAUD, J. LADRIERE et F. PERIN, La décision politique en Belgique, Librairie Armand Colin à Paris, 1965 p. 349.

l'Eglise se rendait compte que, poursuivre son ancienne alliance avec l'Etat, revenait à se ranger du côté de l'opresseur (427)(428). Mais ceci est une autre histoire...

c. Constitution d'associations de défense de l'enseignement libre.

Pour faire face aux dangers de l'irréligion, l'Eglise et sa minorité de véritables fidèles, comme elle les appelle, ont le sentiment de se retrouver seuls (429).

Aussi, pour mieux orienter les réactions de leur personnel enseignant indigène, les Missions ont créé dès 1955 la Fédération des Moniteurs Catholiques, la F.E.M.O.C.A. (430). Un des buts avoués de cette association sera d'encourager " une vaste campagne de redressement et d'éducation, entreprise par des gens sérieux, clairvoyants; puisant leurs lumières et leur inspiration à la seule source pure et sereine de la morale et de la pédagogie chrétienne " en des temps où " les notions les plus élémentaires sur la famille, l'école, l'éducation... sont brouillés par des slogans tendancieux ; où les parents et leurs enfants sont

427 " C'est pourquoi l'Episcopat du Congo estima en 1956 devoir prendre ses distances par rapport aux Autorités Coloniales avec lesquelles il avait, jusqu'alors collaboré, - recul facilité par l'existence du conflit scolaire [c'est nous qui soulignons] - et, d'autre part, devoir démontrer, dans une déclaration officielle, que la doctrine de l'Eglise Universelle rencontrait toutes les aspirations les plus profondes des congolais ". (M. de SCHREVEL, Les Forces politiques de la décolonisation congolaise [...] [op. cit.], p. 370).

428 Mais cette attitude correspondait surtout à la nouvelle politique fixée par la Congrégation de la Propagande de la Foi à Rome. (J. MEYNAUD, J. LADRIERE et F. PERIN, La décision politique en Belgique (op. cit.), p. 349-350.

429 " En face de ce puissant torrent de matérialisme athée, l'Eglise, avec sa minorité de fidèles, se trouve pour ainsi dire seule pour écarter le danger ".

Et d'ajouter:

" L'Eglise doit vaincre en Afrique non seulement l'ancien paganisme, mais également le nouveau " (M.S., juillet 1956).

430 Cette association possédait son bulletin La Voix de la Femoca dont le premier numéro parut en mars 1955.

tirailés par des idéologies terre à terre, flattant basement, plus qu'elles n'élevaient..." (431).

A côté de cette association professionnelle, il y avait des associations de parents et d'amis, telle l'A.P.E.C.A., Association Congolaise des Parents et Amis de l'Enseignement Catholique (432). Celle-ci devait promptement réagir en janvier 1955 aux circulaires de décembre 1954.

En Belgique, cette fois, le Comité pour la Défense des Libertés Démocratiques adressa vers la mi-novembre 1954, une lettre ouverte au Ministre Buisseret. Celle-ci qualifiait la nouvelle politique scolaire de " création désordonnée ", d' " improvisation fébrile et arbitraire ", de " projet mégalomane ", d' " hérésie pédagogique ",... (433).

Avant de conclure ce premier chapitre, il nous reste encore à répondre à une question, ou du moins de tenter de le faire.

Nous venons d'évoquer l'attitude des principaux milieux de la Métropole et de la Colonie, mais nous n'avons rien dit des réactions éventuelles du troisième volet de la célèbre trilogie coloniale, à savoir les " Sociétés ". A ce propos, aucun élément de réponse n'a pu être retrouvé, si ce n'est dans les écrits du prof. A.A.J. Van Bilsen. Celui-ci rapporte:

" Plusieurs dirigeants de groupes financiers coloniaux désapprouvèrent la politique scolaire - et surtout la manière - du ministre, considérant que le monopole de l'enseignement des missions était un élément important de stabilité du régime colonial. Ils redoutaient, de leur point de vue à juste titre, une rupture du front monolithique traditionnel, tant vanté, de l'Etat, des missions, et des sociétés capitalistes [...] " (434).

431 ibid., mars 1955, n° 1, p.1.

432 La Croix du Congo, 30 janvier 1956: " La défense de l'enseignement chrétien s'organise ".

433 La Nation Belge, 12 novembre 1954: " Lettre ouverte à Monsieur Buisseret ".

434 " Quatre années de politique congolaise " par A.A.J. Van Bilsen, dans: La Revue Nouvelle, 15 mai 1958, p. 464.

2. Analyse des grands thèmes d'opposition à la création d'un enseignement laïc pour les indigènes.

a. Fin du consensus idéologique au Congo.

Le Congo a vécu pendant très longtemps en dehors des querelles politiques propres à la Belgique. Il régnait alors dans la Colonie une sorte de consensus au sein duquel l'idéologie coloniale belge (alliance Etat-Missions-Sociétés) ne se discutait pas; ou du moins, pas devant les indigènes. Les Blancs leurs donnaient dès lors une image d'unité et de stabilité. Avec la venue d'Auguste Buisseret au Département des Colonies, la situation change très vite et le Congo commence à se politiser (435)(436).

L'introduction de la guerre scolaire au Congo et la rupture de l'esprit d'unanimité qui en découle est un des thèmes récurrents dans les manifestations d'opposition à Buisseret. A ce propos, le social-chrétien Joseph Pholien déclara au Sénat qu'une des causes de la " rupture du front européen " résidait bien " dans l'intervention de la politique partisane belge au Congo où elle n'existait pas " (437). Dans le même ordre d'idée, Van Bilsen n'hésite pas à écrire:

" En introduisant au Congo, nos lamentables querelles métropolitaines, nous donnons aux Noirs le spectacle de nos disputes - et Dieu sait si cela les amuse.

435 Il apparaît en effet indéniable que la politique scolaire du gouvernement socialiste-libéral a provoqué " des fissures dans le monolithisme colonial "; alors que jusqu'en 1954, " la bourgeoisie coloniale était parvenue à donner le change et à faire croire à l'ensemble des colonisés que les divisions métropolitaines ne l'affectait pas ". (" Structures et luttes de classe dans le Congo colonial " par P. Demunter, dans: Contradictions, p. 106).

436 Voyez à ce propos: M. de Schevel, Les Forces politiques de la décolonisation Congolaise jusqu'à la veille de l'Indépendance, Université Catholique de Louvain, Louvain, 1970. (Et en particulier, le Chapitre I intitulé: " 1956, l'année des manifestes "; Section 1: " La politisation au Congo ", pp. 288-308).

437 Annales parlementaires. Sénat. Séance du 28 mai 1957, p. 1385.

Bien plus nous les entraînons dans la bagarre. D'un peuple naturellement tolérant, nous allons faire des sectaires et des politiciens. Que deviendra dans tout cela notre belle pax belgica et où cela nous conduira-t-il ? " (438).

Les conséquences de cette rupture idéologique sont encore évoquées par la revue Missions de Scheut qui reproduit un communiqué de l'agence de presse Ultramar. En effet, à propos des " deux poids et deux mesures " dont souffre l'enseignement missionnaire, on peut lire:

" Quelle pénible impression, tout cela ne fait-il pas sur le congolais ! Nos gouvernants peuvent être fiers de leur belle oeuvre de « civilisation » ! S'imaginent-ils vraiment que le régime d'appartheid, de discrimination pour délit d'opinion, que l'atmosphère de méfiance et de suspicion - voire l'hostilité - qu'ils suscitent à l'égard du missionnaire, s'arrêteront aux portes des missions ? "

Et d'ajouter:

" Qui payera toutes ces erreurs ? " (439).

D'autres mettront encore en évidence le fait que le rejet de la morale chrétienne dans l'enseignement remettait en cause " la cohésion de la communauté belgo-congolaise " (440)(441). En effet, promouvoir une éducation chrétienne au sein de la population congolaise aurait pour conséquence de "

438 " La politique scolaire au Congo du point de vue missionnaire ", dans: La Revue Nouvelle, 15 mars 1955, p. 301.

439 " La guerre des idées... même au Congo ", dans: Missions de Scheut, mai 1956.

440 " Education et enseignement au Congo " par P. Deschamps, dans: La Revue politique, mars 1956, p. 23.

441 L'élaboration d'une " Communauté belgo-congolaise " correspondait à un projet d'union entre la Belgique et sa Colonie.

mieux faire apparaître chez les Belges, blancs ou congolais, l'appartenance à une patrie commune " (442) dont le christianisme constitue le socle commun.

b. Manipulation des Indigènes.

Aux yeux des détracteurs de l'enseignement laïc, il ne faisait pas de doute que les luttes scolaires ne correspondaient nullement à un mouvement d'opinion parmi les indigènes (443), mais étaient alimentées par des mouvements " doctrinaires " de gauche dont l'objectif, outre la promotion de la laïcité, était surtout l'atteinte aux privilèges des Missions. Ils profitaient pour arriver à leurs fins de la présence aux affaires coloniales d'un homme favorable à leurs idées (444). Les missionnaires, les sociaux-chrétiens (445) et la presse de droite, dénonceront les activités de propagande des Blancs promoteurs de l'enseignement laïc (446). Ceux-ci étaient accusés de dénigrer les " Mon pères " (447) auprès des Noirs, notamment en faisant valoir la primauté qui sera

442 La Revue Politique, mars 1956, p. 23.
 443 D'autant moins dira le sénateur catholique Pholien qu'en matière d'opinion publique noire, il n'y en a pas. Cette affirmation voulait répondre à l'argument classique de Buisseret suivant lequel la création de l'enseignement laïc répondait à une demande de la population indigène, et plus particulièrement des évolués. Buisseret en voulait pour preuve les pétitions et les nombreuses lettres d'évolués qui lui avaient été envoyées par eux. Or, déclare Pholien, " la notion d'évolué est [...] difficilement définissable et il est vain de rechercher une opinion publique dans cette catégorie d'individus [...] ". Et d'ajouter: " Il n'y a pas de classe organisée d'évolués, mais un ensemble d'unité qui ont rompu leurs attaches avec les milleux coutumiers ". (Annales parlementaires. Sénat. Séance du 20 janvier 1955, p. 466).

444 La Revue Nouvelle, 15 mars 1955, p. 294.

445 Voyez les interventions à la Chambre de De Vleeschauer (7 décembre 1954, p. 7) et de Dequae (14 décembre, p. 18) et au Sénat de Pholien (20 janvier 1955, p. 468).

446 La Libre Belgique dans son édition du 12 juin 1954 titre: " Une propagande larvée contre l'enseignement missionnaire au Congo ". Et d'ajouter: " Elle est le fait d'une poignée d'Européens ".

447 Appellation courante donnée par les autochtones aux missionnaires.

donnée à l'enseignement du français et la supériorité du diplôme qu'ils obtiendront dans les écoles laïques...

La question est évidemment de savoir si cette propagande était bien réelle ou s'il s'agissait d'un phénomène marginal fortement amplifié par l'opinion catholique. Sur ce point, il est impossible de prétendre quoi que ce soit. Mais ce que les missionnaires et leurs partisans ne disent pas, c'est que si de toute évidence des gens de gauche faisaient du prosélytisme, eux-mêmes en faisaient tout autant pour dissuader les indigènes d'entrer dans les écoles officielles.

MINISTER BUISSERET ARRIVEERT IN ZIJN
DROOMWERELD



— « In u groet ik de actieve krachten van de vooruitgang, steun-
pilaren van mijn regering in de strijd tegen het Middeleeuws
obscurantisme van de Rooms-Katholieke Kerk! »...

De Linie, 28 januari 1955 : "Kongo bedreigt. Ministerieel gehamer op oude
feest". (P.P.B., 65.3).

c. Les dangers de l'irréligion.

Pour l'opinion catholique, la diffusion de l'enseignement laïc et les atteintes portées à l'enseignement missionnaire auront pour conséquence de diffuser le matérialisme et l'irréligion chez le Noir. La conséquence première serait la propagation du communisme et de l'Islam (448)(449)(450). A cet égard, la revue Missions de Scheut de juillet 1956 publia un communiqué de l'agence Ultramar au titre particulièrement évocateur: " L'Extirpation de l'Athéisme et du matérialisme en Afrique " (451). Ce fait était dû, selon eux, à deux éléments: primo la perte du " point d'attache spirituel et moral " (452) des croyances ancestrales; secundo, les activités de l'U.N.E.S.C.O. et de divers groupements européens qui mènent " une politique culturelle de prétendu développement

448 Ainsi La Libre Belgique du 12 juin 1954 qui titrera: " Il serait pourtant dangereux de priver le Noir de toute base religieuse ".
449 " Pour beaucoup de vieux missionnaires, c'est un bien dur réveil. Ils ont vécu si longtemps dans un climat d'union. Ils ont cru que le Congo serait une chrétienté sans faille. Ils doivent constater que, même en Afrique, le monde moderne a introduit son scepticisme matérialiste et des divisions ". (" La politique scolaire au Congo du point de vue missionnaire." par A.A.J. Van Bilsen, dans: La Revue Nouvelle, 15 mars 1955, p. 301).
450 Ce risque de déstabilisation est d'autant plus grand dira le Sénateur social-chrétien Edgard De Bruyne que Buisseret détruit l'oeuvre des missionnaires sans pouvoir la remplacer:

" Ce qui nous inquiète et ce qui effraye de nombreux coloniaux, incroyants et catholiques, c'est que vous détruisez sans remplacer. Vous n'avez ni le personnel, ni l'argent pour mettre autre chose à la place de l'oeuvre missionnaire ". (Annales parlementaires. Sénat. Séance du 20 janvier 1955, p. 464).

451 " Un angoissant danger de matérialisme et d'irréligion menace le continent noir. L'Islam s'y infiltre de plus en plus profondément, même parmi les populations bantoues, et le communisme [...] s'y agite de tous côtés [...] ". (" L'extirpation de l'athéisme et du matérialisme en Afrique " , dans: Missions de Scheut, juillet 1956, p. 180).
452 ibid.